



Exemple de regroupement de deux maisons en une seule propriété : l'un des deux sous-sols (cave, buanderie-salle d'eau) a été transformé en garage.

IVR84\_20196300151NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
communication libre, reproduction soumise à autorisation